



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation de la
**Délégation générale à l'emploi
et à la formation professionnelle**

CAMBRONNE
Ecole Militaire
U.N.E.S.C.O.



Chaque jour, les équipes de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) mènent des politiques publiques ambitieuses en faveur de la formation des salariés et des demandeurs d'emploi, de l'inclusion des plus fragiles, de l'insertion des personnes en situation de handicap et des transitions écologique, professionnelle et numérique.

Notre engagement peut se résumer à la poursuite de trois objectifs : accompagner, piloter, innover.

Accompagner, parce que les publics les plus éloignés de l'emploi - jeunes, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, seniors - sont notre priorité.

Benjamin Maurice,
Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle

Piloter, parce que derrière ces réussites se déploie tout un écosystème mobilisé, avec les opérateurs du réseau pour l'emploi, les services déconcentrés, les partenaires sociaux, les entreprises, les acteurs de l'insertion.

Innover, parce que notre capacité à accompagner les salariés et les entreprises dépend de notre capacité à anticiper les défis de l'avenir.

À la tête de cette belle administration et dans le sillage de l'action de mes prédécesseurs, je sais pouvoir compter sur la force collective de la DGEFP pour relever ces nombreux défis.

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle – DGEFP

La délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles conçoit, met en œuvre, pilote et contrôle les politiques publiques en matière :

- d'accompagnement des transitions professionnelles ;
- d'insertion professionnelle ;
- de formation professionnelle continue et alternance ;
- de mutations économiques et sociales : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, accompagnement des entreprises en difficulté ;
- de renforcement de l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- d'accompagnement des opérateurs (France Travail, Missions locales...);
- d'accompagnement des transitions écologique, professionnelle ou numérique ;
- de piloter les dispositifs embarqués sur la plateforme 1jeune1solution et les outils digitaux d'aide aux jeunes.

Elle en construit le cadre juridique en concertation avec les autres administrations concernées, les partenaires sociaux et les collectivités territoriales.

Elle en pilote et coordonne la mise en œuvre, avec l'appui des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et de très nombreux partenaires extérieurs.

La DGEFP promeut le développement de l'emploi et des compétences afin de favoriser l'accès et le retour à l'emploi, la sécurisation des parcours professionnels et la compétitivité des entreprises.

Ressources humaines

La DGEFP est une délégation dynamique qui accueille chaque année de nombreux agents.

En 2024, 71 personnes de différents statuts et origines institutionnelles ont rejoint la délégation, 19 % ayant réussi un concours ou un examen professionnel, 27 % venant du ministère de la santé, des solidarités et du travail mais également 55 % de titulaire et 36 % de contractuel.

Nombre d'agents à la DGEFP

309
agents



90%

d'agents de catégories
A/A+



66%
de femmes



34%
d'hommes

La moyenne d'âge de la DGEFP

43
ANS

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

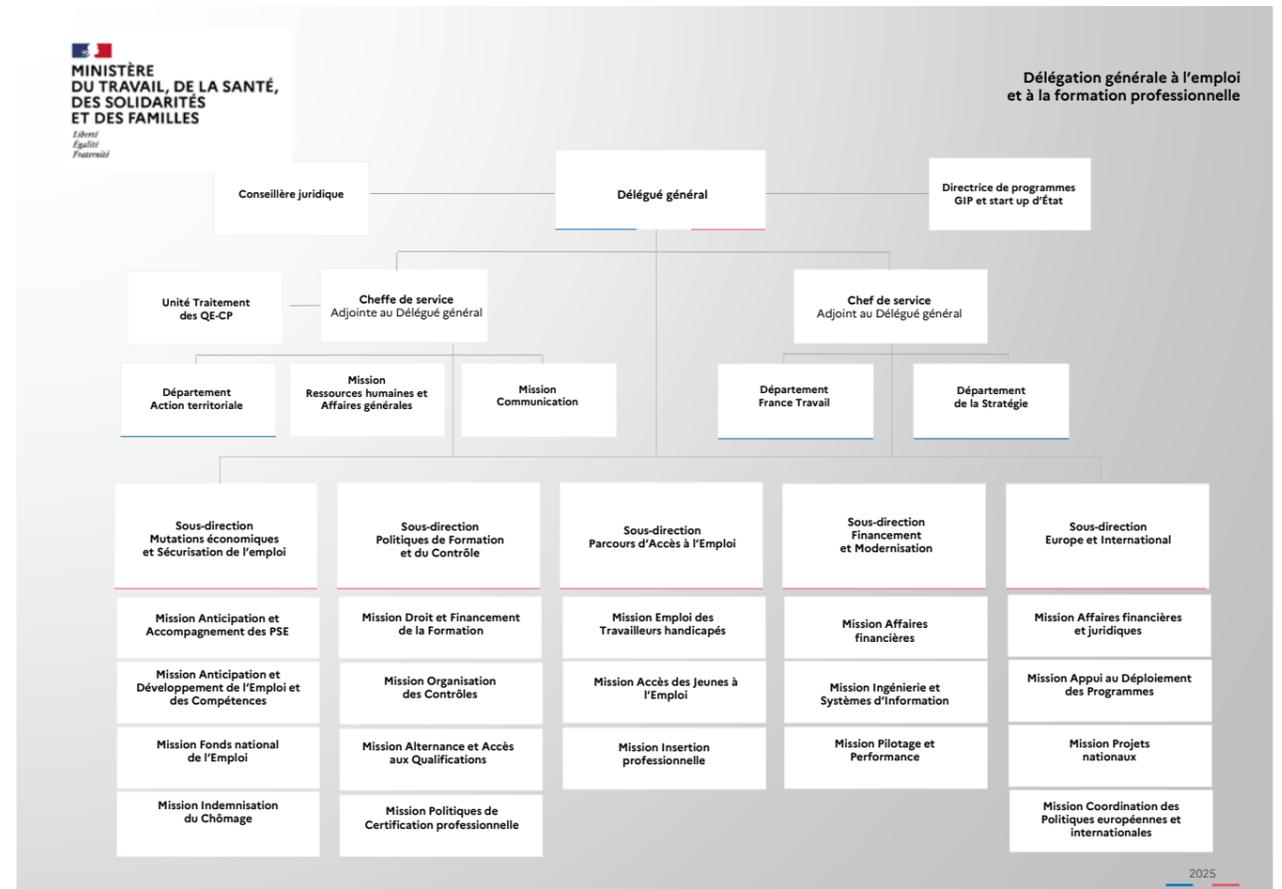
6 apprentis



Organisation

La DGEFP est organisée en 5 sous-directions, rattachées au délégué général, et 6 missions et départements transversaux, rattachés aux 2 chefs de service adjoints au délégué. Cette organisation va dans le sens d'une transversalité toujours plus nécessaire pour mener à bien ses travaux.

Des chantiers récents tels que la mobilisation du dispositif exceptionnel d'activité partielle ou le déploiement de la réforme de la formation professionnelle ont, en effet, des impacts sur la majorité des autres axes de travail de la DGEFP. Cette organisation va dans le sens d'une transversalité de plus en plus nécessaire pour mener à bien ses travaux.



Gouvernance

Pour veiller à la transversalité des missions, donner les grands axes d'orientation à venir et s'engager pour de nouveaux projets, le comité de direction se réunit chaque semaine, sous la présidence du délégué général, Benjamin Maurice.

Nommé en avril 2025 en tant que délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, Benjamin Maurice avait rejoint en 2010 le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social en qualité de chef du bureau des relations collectives du travail à la Direction générale du travail.

En 2017, il est nommé conseiller social d'Elisabeth Borne alors ministre des Transports, puis l'IGAS en 2019 avant d'être nommé directeur de cabinet d'Olivier Dussopt en 2022.

Avant de rejoindre la DGEFP, il a participé à des missions IGAS sur la prévention primaire dans les établissements de santé et sur la DREETS PACA.

Le Codir présenté ci-après est composé du délégué, de sous-directeurs et sous-directrices, de chef et cheffe de service/département/mission :

- **Anne-Christine Afonso**, cheffe de la Mission Ressources humaines et Affaires générales
- **Kathleen Agbo**, directrice de cabinet
- **Rachel Becuwe**, cheffe de service et adjointe au Délégué général
- **Pauline Bourdin**, cheffe du Département de la Stratégie
- **Cécile Charbaut**, sous-directrice Parcours d'Accès à l'Emploi
- **Barbara Chazelle**, cheffe du Département de l'Action territoriale
- **Stéphanie le Blanc**, sous-directrice Mutations économiques et Sécurisation de l'emploi
- **Stéphane Lherault**, chef du Département France Travail
- **Isabelle Grandgérard-Rance**, cheffe du Pôle juridique
- **Laurent Kazmierczak**, chef de la Mission Communication
- **Malissa Marseille**, sous-directrice Europe et International
- **Fabrice Masi**, chef de service et adjoint au Délégué général
- **Cécile Martin**, directrice de programme « GIP et start up d'État »
- **Stéphane Rémy**, sous-directeur Politiques de Formation et du Contrôle
- **Boris Supiot**, sous-directeur Financement et Modernisation

Une direction au cœur d'un écosystème dense

La DGEFP est une direction d'interface. Sur chacune des politiques qu'elle porte, elle travaille en articulation et en collaboration avec un grand nombre d'acteurs. Elle s'appuie tout d'abord dans les territoires sur les préfetures et les **DREETS**, ainsi que sur le **réseau pour l'emploi** (RPE).

Au niveau central, elle est amenée à travailler en coordination rapprochée avec les autres directions du **ministère du Travail et de l'Emploi** en premier lieu la **Direction générale du travail** (DGT) et la **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques** (Dares), mais également avec celles du **ministère de l'Économie** (Direction générale du Trésor, Direction générale des entreprises, Direction du budget) ou des **ministères de la Santé ou des Solidarités** (Direction de la sécurité sociale, Direction générale de la cohésion sociale).

Son action s'inscrit depuis 2015 dans le cadre d'une concertation quadripartite avec les partenaires sociaux et les Régions au sein de la sous-commission de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles au sein de la Commission nationale de la négociation collective de l'emploi et de la formation professionnelle.

La DGEFP travaille, en outre, avec un ensemble d'opérateurs, en premier lieu **France Travail** et les **missions locales**, mais aussi **l'Afpa**, **France compétences**, **Centre Inffo**, **l'Agence de services et de paiement**, la **Caisse des dépôts**... et de nombreux partenaires, dont **l'Unédic**, **l'Apec** ou **l'Agefiph**, ainsi que le secteur associatif (dans le domaine de l'insertion notamment).

Dans la conduite des politiques en matière de mutations économiques, les dirigeants et DRH d'entreprises sont des interlocuteurs réguliers de la DGEFP.

